

Au fil de l'histoire... et du Scailmont

Au fil de l'histoire... et du Scailmont

Distance : **4,9 km**
 Difficulté : **facile**
 Accès PMR : **non**
 Accès poussette : **non**

10



Wallonie



CONTRAT DE RIVIÈRE
 SENNE

Avec le soutien des communes partenaires du Contrat de Rivière Senne

Contrat de Rivière Senne ASBL

Place Josse Goffin, 1
 1480 Clabecq

Tel/Fax: 02 355 02 15
 E-mail: info@crsenne.be
 Site: www.crsenne.be

RPM Nivelles
 N°entreprise : 0872.191.039
 Belfius : BE10 7785 9678 7404

Éditeur responsable : Contrat de Rivière Senne ASBL

Manage



Prenez le sentier jusqu'aux étangs.

1. LES ÉTANGS VALÈRE



Les étangs sont actuellement une propriété communale. Ils auraient été creusés par Hector Servais, dit Valère, à la moitié du 20^e siècle. Celui-ci aurait choisi cet endroit pour se consacrer à ses passions : la **pêche** et la culture du **cresson**.

Ces pièces d'eau sont alimentées par deux ruisseaux. A la fin du 18^e siècle, ces lieux, qui n'étaient alors qu'une vaste zone humide, étaient désignés sous le vocable «Pré à Sangsues». Durant ces dernières années, une grande diversité **d'espèces d'oiseaux**, de passage ou nicheurs, a été observée sur le site.



Arrivé aux étangs, prenez tout de suite à gauche pour profiter du point de vue sur la grande pièce d'eau. Contournez-la, et arrivé au carrefour en T empruntez le chemin en bitume qui part sur la gauche. Traversez le petit **ruisseau du Bois Saint-Nicolas**, un affluent du ruisseau de Scailmont. Une centaine de mètres plus loin, prenez le chemin de terre qui part à gauche. Juste avant la route, tournez à droite et entrez dans le **Bois de Scailmont**.

2. LE BOIS DE SCAILMONT

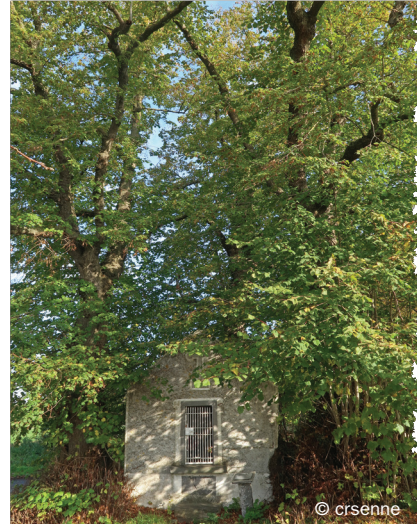
Le nom de Scailmont, ou «Mont des écailles», est attaché à de nombreux endroits tels le ruisseau, la ferme, la seigneurie, l'avenue... **Plusieurs origines** sont proposées. L'une d'entre elles évoque les écailles de coquilles d'huîtres que l'on peut trouver dans les sentiers ravinés après une averse. Ceci nous rappelle qu'il y a plusieurs millions d'années, **une mer recouvrait le territoire**.

Ce bois est composé de vastes zones très humides, voire partiellement inondées une partie de l'année. Le milieu marécageux qui se crée épisodiquement est attractif pour une **faune et une flore spécifiques**.



Vous arrivez sur l'ancienne ligne de chemin de fer reliant Piéton à Manage, que vous prenez à droite. Continuez sur ce chemin et prenez le premier sentier sur votre droite. Vous traverserez le **ruisseau de Scailmont** dans une zone très humide en temps de pluie. Après un peu moins de 100 mètres de marche, tournez à gauche et continuez sur ce chemin forestier jusqu'au ruisseau. A gauche du sentier, admirez le marécage boisé qui se forme en saison pluvieuse. Arrivé au cours d'eau, longez-le puis traversez-le pour rejoindre un chemin qui part à gauche. Profitez d'une très belle vue sur la prairie en contre-bas. Continuez sur ce chemin, appelé **Les Mourettes**, qui devient une route carrossable et qui bifurque sur la droite. Au bout, vous rejoignez la **rue Dieu d'en Bas**.

3. LE DIEU D'EN-BAS



La **statue** de cette chapelle face à la Since du Dî (ferme du Dieu), est un christ de piété gothique en pierre d'Avesne polychrome du XVI^e siècle. On l'appelle communément « Le bon dieu d'en bas », car il se trouve au bas du village de Bellecourt. La statue est également connue sous le nom d'« **El bon Dieu sans bras** » – vous remarquerez que les bras de la statue sont effectivement brisés. Une légende raconte qu'un valet de ferme passant là quotidiennement trouvait des œufs entre les trois tilleuls. Un jour, il ne vit aucun œuf, il soupçonna alors la statue de les avoir volés et lui cassa les bras. Mal lui en prit car, peu de temps après, il tomba d'une charrette et... le véhicule roula sur ses bras ! C'était le châtimement pour avoir profané l'effigie du Christ.



Descendez la **rue du Dieu d'en-bas**, puis prenez le chemin à gauche juste avant le **Ruisseau de Scailmont**.



4. LE RUISSEAU DE SCAILMONT

Aussi appelé Ri du Dî, le ruisseau de Scailmont est probablement le ruisseau le plus connu dans l'entité. Sa longueur est d'environ 5 kilomètres. Il prend sa **source à la Basse-Hestre** et se jette dans la Samme à Seneffe. Le sentier qui le longe, peu usité de nos jours, **reliait les deux villages** et permettait aux ouvriers verriers de se rendre à Manage pour leur travail quotidien.

Prendre ce sentier est aujourd'hui source d'émerveillement : bergeronnettes des ruisseaux, rouges-queues ou troglodytes mignons y côtoient les grenouilles, hébergés les uns et les autres par la végétation rivulaire.



Longez le ruisseau pendant 300 mètres. Tournez ensuite à droite pour traverser le cours d'eau via un petit pont et poursuivez le sentier. Au tourniquet, regardez à gauche le sentier de l'épine du prince et admirez les charmes aux formes étonnantes.

5. LES HAIES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES

Traditionnellement, les alignements d'arbres appelés des « haies » remplissaient **plusieurs fonctions** : délimitation des terrains, production de bois de chauffage et de fourrage, coupe-vent, anti-érosion, etc. Malheureusement, les changements de nos pratiques agricoles au 20^e siècle ont été accompagnés d'un arrachage systématique de ces alignements. Ce remembrement agricole devait faciliter le déplacement des tracteurs dans les champs et améliorer le rendement des cultures. Aujourd'hui, face au constat du déclin de la biodiversité et du dérèglement climatique, **nous remettons en valeur les haies** en leur découvrant de nouvelles fonctions : conservation de la biodiversité, stockage du carbone, régulation des inondations, épuration des eaux, barrière aux produits phytopharmaceutiques, ...



Prenez à droite après le tourniquet et traversez la prairie en biais. Au bout, prenez à droite avant un autre tourniquet. Le chemin tourne à nouveau à droite et vous amène dans une allée de saules têtards. Traversez la **ferme de la Clarine** en restant sur le sentier principal. Celui-ci serpente entre les bâtiments. Cette ferme, dont le but est l'insertion des personnes handicapées dans la vie sociale et locale, travaille avec une trentaine de personnes porteuses d'un handicap mental. Reprenez ensuite la **rue du Dieu d'En-Bas** à gauche. Vous traverserez à nouveau le **ruisseau du Bois Saint-Nicolas** et pénétrerez dans un quartier de **Fayt-lez-Manage**. Avant la maison numéro 37, prenez la ruelle à droite. Continuez ce chemin qui traverse les champs. Vous rejoindrez la propriété du **Domaine du Prieuré**. Contournez les bâtiments et continuez sur cette voie jusqu'à rejoindre les **étangs Valère**. Tournez à gauche pour passer entre les deux pièces d'eau, et vous voilà bientôt arrivé au parking !